

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉS 25



Remerciements

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à l'ensemble des travailleuses et travailleurs de l'ASBL Solidarités Nouvelles. Par leur engagement quotidien, leur professionnalisme, la profondeur de leurs réflexions et leur dynamisme, ils contribuent activement à construire une société plus inclusive, dans laquelle chacun et chacune peut trouver sa place. Leur investissement permet à l'ASBL d'assurer ses missions d'accompagnement, de lutter contre le sans-abrisme et de rompre l'isolement social.

Nous remercions également les membres de l'organe d'administration ainsi que l'assemblée générale pour leur suivi attentif, leurs remarques constructives et la confiance qu'ils accordent à notre travail.

À la lecture de ce rapport, il apparaît clairement que les actions menées par l'ASBL Solidarités Nouvelles ne pourraient exister sans l'apport précieux et la collaboration des nombreux services partenaires. C'est ensemble que nous pouvons mener un travail d'accompagnement cohérent et bénéfique pour les personnes qui s'adressent à nous.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux pouvoirs subsidiaires structurels : la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Ville de Charleroi et son PCS ainsi que le CPAS de Charleroi, les différentes institutions nous permettant d'accéder à des subsides facultatifs, mais néanmoins essentiels à la réalisation de nos missions.

Les différentes photographies présentées dans ce rapport d'activités ont été réalisées par l'équipe de l'ASBL, avec l'autorisation d'exploitation des données et du droit à l'image des personnes qui y figurent.

La mise en forme du document a été réalisée par Rodrigue Pourpoint secrétaire de Direction & Communication et Aït Lahcen, Directrice de l'ASBL.



Table des matières

1. À propos de nous	p.1
2. Introduction	p.2
3. Organigramme	p.3
4. Le Service d'Éducation Permanente (EP)	p.4
5. Le Service d'Insertion Sociale (SIS)	p.11
6. Le Service d'Association de Promotion du Logement (APL)	p.23
7. Les formations suivies par le personnel tout au long de l'année	p.36
8. Quelques réalisations communicationnelles de 2025	p.37



1. À propos de nous

« L'association a pour but social de promouvoir la citoyenneté critique et responsable de toutes et tous. C'est-à-dire l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, la promotion et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective en privilégiant la participation active et l'expression citoyenne ».

Pour ce faire, elle a pour objet social le développement de solidarités actives entre habitants, la recherche des moyens de combattre les exclusions en matière sociale, de santé, économique, juridique et politique, de manière transversale, notamment à partir des problèmes liés au logement et à l'habitat. En outre, l'association contribue à la mise en œuvre du droit à un logement décent en poursuivant notamment les missions suivantes :

1. Favoriser l'intégration sociale dans le logement par la mise à disposition d'un logement décent ;
2. Procurer une assistance administrative, technique ou juridique relative au logement prioritairement aux ménages en état de précarité ;
3. Mener des projets expérimentaux.

« [...] Elle accorde une attention particulière aux personnes vivant des situations d'exclusion et lutte pour que soient assurés à tous les droits nécessaires pour participer pleinement à la vie sociale, vivre une citoyenneté active et devenir acteurs de changement. »

« Elle travaille à créer les conditions pour permettre à ces personnes de s'informer, de se former, de s'organiser collectivement, de participer à la vie de l'association, de débattre, d'échanger et d'agir en partenariat avec d'autres, notamment en formulant des interpellations, des revendications et des propositions aux responsables politiques et sociaux. »

2. Introduction

Tout au long de cette année, l'ASBL Solidarités Nouvelles a poursuivi ses missions avec la volonté constante d'accompagner, soutenir et valoriser chaque personne rencontrée. À travers nos actions de terrain, nos permanences sociales, psychosociales et juridiques, nos ateliers, nos maraudes, ainsi que nos dispositifs de logement et d'accompagnement au logement, nous avons continué à répondre aux réalités et aux besoins des publics que nous accompagnons.

Notre travail s'inscrit dans une vision profondément humaine, portée par des valeurs de respect, de bienveillance, d'écoute et de coopération. Nous croyons en l'importance de reconnaître chaque personne dans son individualité, de soutenir ses capacités et de construire ensemble des solutions adaptées, dans un esprit d'optimisme et de solidarité.

Les actions menées cette année ont été rendues possibles grâce à l'engagement de l'ensemble des personnes qui gravitent autour de Solidarités Nouvelles : travailleurs, membres de l'organe d'administration, bénévoles, partenaires et bénéficiaires. Notre capital humain, fondé sur la complémentarité des expertises, une posture réfléchie et un pilotage stratégique, constitue une richesse essentielle.

À cela s'ajoutent un capital matériel soutenu historiquement et structurellement par les pouvoirs subsidants, ainsi qu'un solide réseau relationnel construit avec de nombreux acteurs partenaires.

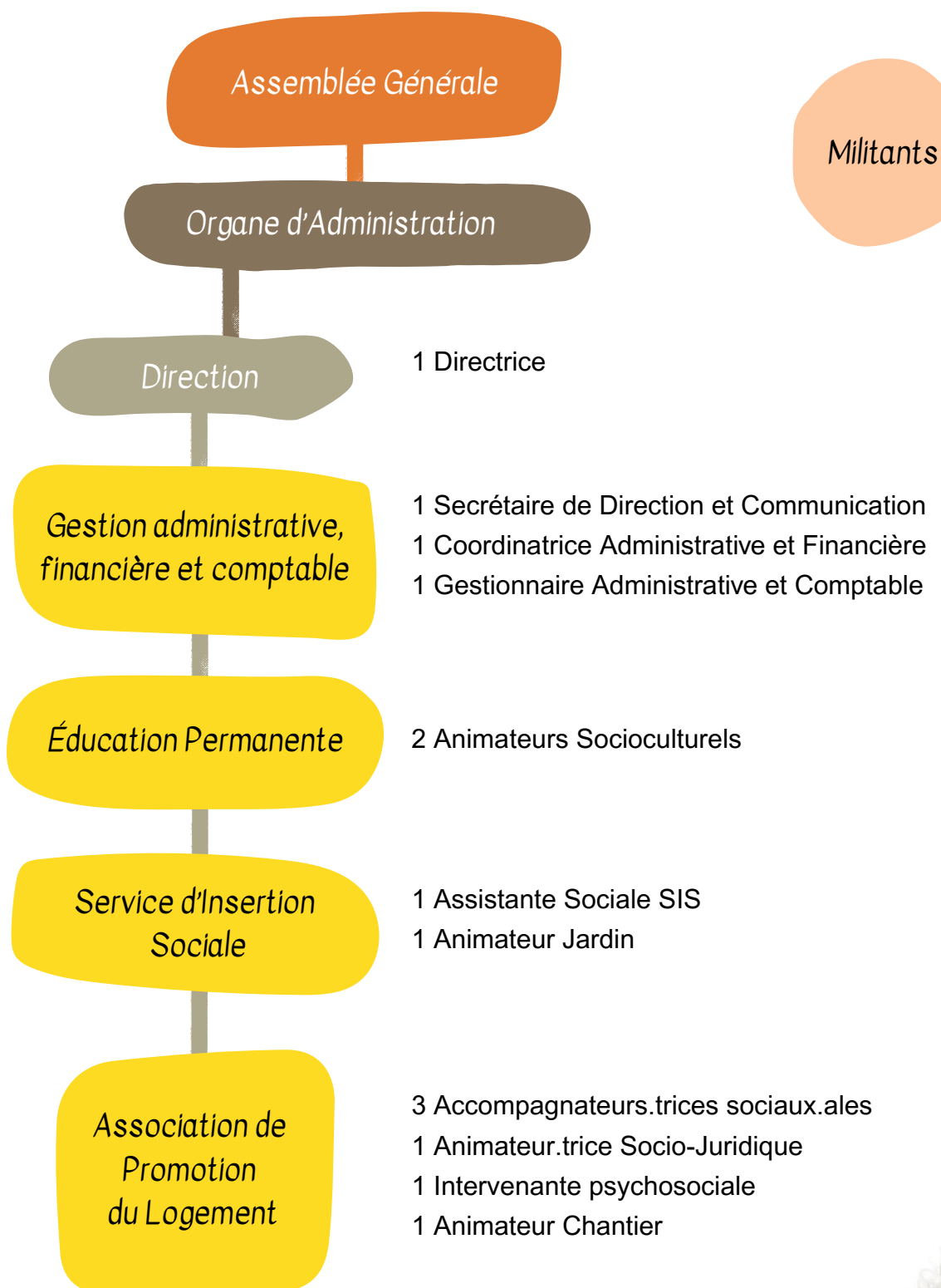
L'ensemble de ces ressources nous permet non seulement de faire face aux difficultés rencontrées, mais également de développer des réponses nouvelles et des innovations sociales adaptées aux enjeux du terrain.

Le présent rapport d'activités reflète le travail accompli tout au long de l'année par l'ensemble des personnes engagées au sein et autour de Solidarités Nouvelles. Il témoigne des actions réalisées, des projets développés, des collaborations mises en œuvre et de l'engagement quotidien au service des publics accompagnés.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce rapport d'activités.

Ait Lahcen Hayat, Directrice.

3. Organigramme



4. Le Service d'Éducation Permanente (EP)

En 2025, le DAL s'est surtout déployé à Charleroi et à Liège. À travers différentes actions publiques, marches, présentations, rencontres de réseau et espaces de concertation, l'objectif reste le même : permettre aux personnes concernées par la pauvreté et le mal-logement de prendre la parole, de partager leur analyse et de porter des revendications collectives.

L'année a été rythmée par plusieurs moments forts (Housing Action Days, cahier de revendications, Marche des Vides, Journée mondiale de l'habitat, participation aux concertations du Service interfédéral, échanges avec d'autres collectifs, etc.). Mais le deuxième semestre 2025 a aussi été particulier : la participation des militants a diminué, pour des raisons personnelles et de contexte. Le présent rapport d'activités revient sur ces différentes démarches, sur ce qu'elles ont produit pour les personnes et les collectifs.

Micro-trottoir « Une question pour un bonbon »

Dans le cadre du travail autour du droit au logement, des militant·es du DAL Charleroi et d'ATD Quart Monde ont organisé un micro-trottoir sur le marché de Charleroi. L'objectif était de recueillir l'avis des citoyen·nes sur le logement et la mobilisation, tout en permettant aux militant·es de prendre la parole dans l'espace public avec leurs propres mots.

Des rencontres de préparation ont permis de tout construire collectivement : comment aborder les gens, quelles phrases utiliser, quelles questions poser et quels panneaux créer. L'idée « Une question pour un bonbon » a été retenue pour rendre l'approche plus agréable et détendre le contact.

Le jour J, malgré le froid et l'appréhension, les militant·es se sont lancés par petits groupes. Tout le monde n'a pas répondu, mais beaucoup de personnes ont accepté de jouer le jeu et ont partagé leurs difficultés, leurs colères et parfois leurs idées pour agir.

Pour le groupe, cette action a permis : oser parler en public, se sentir légitime, expérimenter un outil d'interpellation créé ensemble. L'envie est ressortie de recommencer ce type d'action dans d'autres quartiers et à d'autres moments.



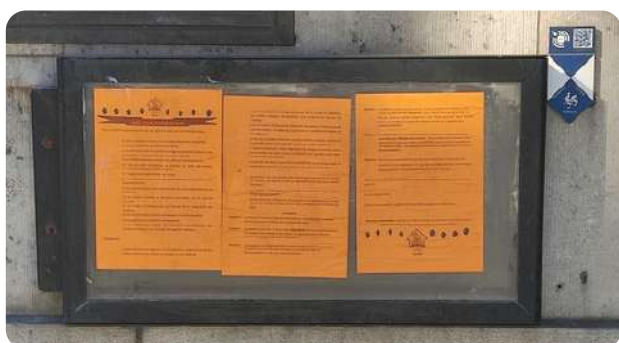
Housing Action Days 2025

Dans le cadre des Housing Action Days 2025, le DAL Charleroi, en partenariat avec plusieurs associations locales, a coordonné une mobilisation autour du droit au logement à Charleroi.

L'évènement s'est articulé autour de revendications claires : lutte contre l'insalubrité, réquisition des logements vides, refus des expulsions sans solution de relogement, remise en question du règlement mendicité, etc. Un communiqué de presse commun a été diffusé, et le DAL a rédigé et rendu public un faux « arrêté d'inhabitabilité » expulsant symboliquement le collège communal, afin de dénoncer la responsabilité des pouvoirs publics dans la crise du logement.

La manifestation du 1er avril a rassemblé plus de 300 participant·es dans le centre-ville, avec banderoles, slogans et prises de parole. Une délégation a ensuite été reçue par le bourgmestre et des échevins pour présenter les revendications. Une seconde action, le 26 avril, sous forme de présence statique et de temps de témoignages, a prolongé l'évènement.

Cette dynamique a renforcé la visibilité des enjeux liés au logement, soutenu la prise de parole des personnes concernées et consolidé la coopération entre les différents collectifs et associations impliqués.



Présentation publique du cahier de revendications du DAL – 28.05.2025

Le 28 mai 2025, le collectif DAL Charleroi a organisé à l'Espace 80 de la MPA (Marchienne-au-Pont) une journée de présentation publique de son cahier de revendications sur le droit au logement. L'événement a rassemblé une soixantaine de personnes : militant·es, partenaires associatifs, représentant·es d'institutions.

La matinée a débuté par une conférence de Laurent D'Hursel, du Syndicat des Immenses, qui a apporté un éclairage sur les liens entre pauvreté, logement et participation citoyenne. Le contenu a été jugé riche et mobilisateur, même si la durée plus longue que prévu a quelque peu bousculé le reste du programme.

L'après-midi a été consacrée à la présentation du cahier de revendications par les membres du DAL eux-mêmes. Malgré le stress et quelques imprévus liés à des intervenant·es extérieurs, chacun·e a pris la parole, en lisant son texte ou en s'appuyant sur ses notes. Le public a souligné la sincérité et la force de ces interventions, portées directement par des personnes concernées par le mal-logement. Cette étape a renforcé la confiance des militant·es dans leur capacité à défendre leurs revendications en public.

Un échange avec la salle a permis à plusieurs partenaires de réagir au contenu du cahier et d'ouvrir des pistes de travail commun. L'événement, qui a réuni environ 70 participant·es, a bénéficié de retombées médiatiques locales, ce qui a contribué à faire connaître plus largement les revendications du DAL et à nourrir le débat sur le droit au logement à Charleroi.



Séjour à Grenoble – Réseau Capacitation

Du 12 au 15 juin 2025, les militant·es du DAL Charleroi, du DAL Liège et de partenaires (RWDH, Coquelicot, habitants de quartiers populaires, Syndicat des Immenses...) ont participé à une rencontre du Réseau Capacitation à Grenoble, autour des injustices et du droit au logement.

Le séjour a combiné des moments d'échanges (causeries, débats mouvants sur le logement vide, l'accompagnement et la réquisition des bâtiments), des actions symboliques (construction d'un « mur des revendications », participation à une « marche du vide » dans le quartier Saint-Bruno) et des temps conviviaux dans le quartier (scène ouverte, ateliers, visites, rencontres informelles).

Cette expérience a renforcé les liens entre collectifs belges et français, donné des idées d'actions à reproduire localement (mur de revendications, débats mouvants, causeries publiques) et soutenu la confiance des participant·es dans leur capacité à analyser les injustices, à prendre la parole et à agir collectivement.



Participation du DAL aux concertations du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté

Le DAL a participé régulièrement aux concertations organisées par le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Ces rencontres rassemblent des mouvements de lutte contre la pauvreté, des services publics et diverses organisations sociales autour de thématiques comme l'accès aux droits, le logement, la numérisation des services ou encore la qualité de l'accueil.

Lors de ces concertations, les membres du DAL ne se contentent pas d'être présents : ils prennent la parole, donnent des exemples concrets tirés de leur vécu et de leurs actions à Charleroi et Liège, et questionnent le fonctionnement des services publics à partir de ce que vivent les personnes en situation de pauvreté. Leur intervention porte notamment sur les obstacles rencontrés (démarches en ligne, complexité administrative, manque de guichets physiques, délais, absence de solutions de logement), mais aussi sur des pistes d'amélioration réalistes, construites à partir de leur expérience de terrain.

Pour les militant·es, ces espaces de concertation sont importants car ils ont le sentiment d'être réellement entendus par une instance reconnue. Leurs remarques sont notées, reprises dans les documents de travail et discutées avec les autres participants, ce qui montre que leur contribution a un impact sur l'analyse et les recommandations finales. Cette reconnaissance renforce l'idée que leur parole compte dans l'élaboration des politiques publiques et soutient leur position d'interlocuteurs à part entière, au même titre que les professionnels et les représentants institutionnels.



Journée mondiale de l'habitat – Action « La rue comme maison » à Charleroi, 6 octobre 2025 – Rue Gustave Nalinne

Le 6 octobre 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, le collectif DAL Charleroi, en partenariat avec plusieurs associations, a organisé une action intitulée « La rue comme maison », sur la petite place située à l'angle des rues Gustave Nalinne et du Mouton Blanc, à Charleroi. L'objectif était de rendre visible la réalité du mal-logement et des personnes sans-abri, et de dénoncer le manque de proactivité des pouvoirs publics en matière de droit au logement.



La place a été transformée en campement de fortune : maisons en carton fabriquées avec des habitant·es et des militant·es. Tout au long de la journée, des personnes se sont mises en scène pour incarner ce que vivent au quotidien les sans-abri et les mal-logé·es, tandis que des messages forts étaient affichés. Des prises de parole et animations sont venues ponctuer la journée, notamment un jeu proposé par Culture & Santé autour de la gentrification, qui a permis de discuter des transformations du quartier et de leurs effets sur les habitants.

Au cœur de l'action, un « Mur des promesses creuses » invitait le public à inscrire un message, pour signifier son refus de l'inaction et des discours sans effets concrets. Ce dispositif ludique et participatif a suscité des échanges avec les passants.



La journée a permis de rassembler un public diversifié, autour d'un message commun : le logement est un droit fondamental et non une marchandise. Au-delà de la visibilité médiatique, l'action a renforcé la coopération entre les associations impliquées, soutenu la prise de parole des personnes directement concernées par le mal-logement.



Marche des Vides – 13 septembre 2025, Charleroi

Le 13 septembre 2025, le DAL Charleroi, en partenariat avec Natagora et le RWDH, a organisé à Charleroi une « Marche des Vides », promenade urbaine autour des liens entre nature, bâtiments inoccupés et droit au logement. L'objectif était de remettre la question des squats et des occupations au cœur du débat citoyen, de visibiliser les nombreux logements vides en ville et de casser les préjugés associés au squat (insécurité, insalubrité, désordre, etc.).

Au départ de la gare de Charleroi-Centrale, le groupe s'est déplacé en plusieurs étapes à travers la ville. À chaque arrêt, des militant·es ont pris la parole pour partager un témoignage de vécu en squat ou en mal-logement, présenter des expériences positives d'occupation (comme l' Hôtel du Peuple) et rappeler qu'un squat peut aussi être un lieu organisé, solidaire et ouvert sur le quartier. Un des arrêts a permis d'aborder les outils juridiques liés aux bâtiments vides et aux occupations, tandis que le DAL Tournai a animé des moments musicaux et que la marche s'est clôturée par un débat mouvant sur le thème du squat, invitant chacun·e à se positionner et à argumenter.

Cette Marche des Vides a rassemblé des habitant·es, des personnes concernées par le mal-logement, des militant·es et des travailleurs sociaux. Elle a permis de créer un espace de discussion accessible sur les squats et les occupations, de valoriser les initiatives d'auto-organisation, et de renforcer les liens entre acteurs associatifs et citoyens engagés autour du droit au logement à Charleroi.



5. Le Service d'Insertion Sociale (SIS)

Le service d'insertion sociale a pour mission d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés sociales, personnelles ou professionnelles.

Il propose un accompagnement individualisé afin de favoriser l'autonomie, l'accès aux droits et l'insertion durable dans la société.

Le service intervient sur différents aspects de la vie quotidienne : démarches administratives, accès au logement, à la santé, à la formation ou à l'emploi. Il aide également à reprendre confiance en soi et à construire un projet adapté à la situation et aux capacités de chacun.

L'accompagnement repose sur l'écoute, la bienveillance et le respect de la personne. Il se fait dans un cadre confidentiel et sans jugement, en lien avec des partenaires, afin d'apporter des solutions adaptées et durables.

Public

Toute personne majeure en situation provisoire d'exclusion sociale et en difficulté par rapport au maintien de leur dignité humaine en raison de leur incapacité momentanée de mobiliser leurs ressources sociales ou psychologiques.

Le public cible principal :

- Être majeur
- Être en situation d'exclusion sociale
- Être confronté à la difficulté de vivre une vie conforme à la dignité humaine

À présent, le public concerné a été élargi, il comprend également les personnes engagées dans une procédure d'insertion socioprofessionnelle ou exerçant une activité professionnelle, les personnes retraitées, les personnes reconnues invalides à hauteur de 66 %, ainsi que les personnes étrangères disposant d'un titre de séjour valable leur donnant accès au marché du travail.

Les objectifs du SIS fixés par la Région wallonne

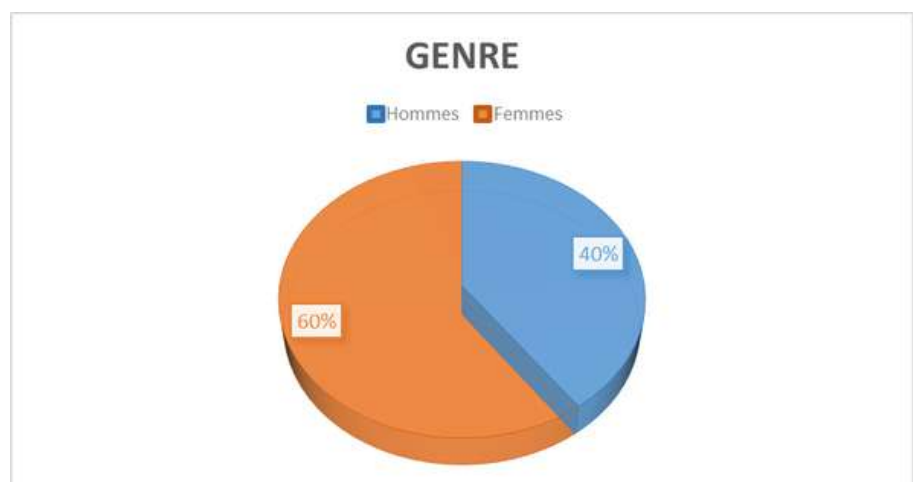
- Rompre l'isolement social
- Améliorer le bien-être et la qualité de vie
- Favoriser l'autonomie
- Permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle
- Promouvoir la reconnaissance sociale

Les forces de notre service

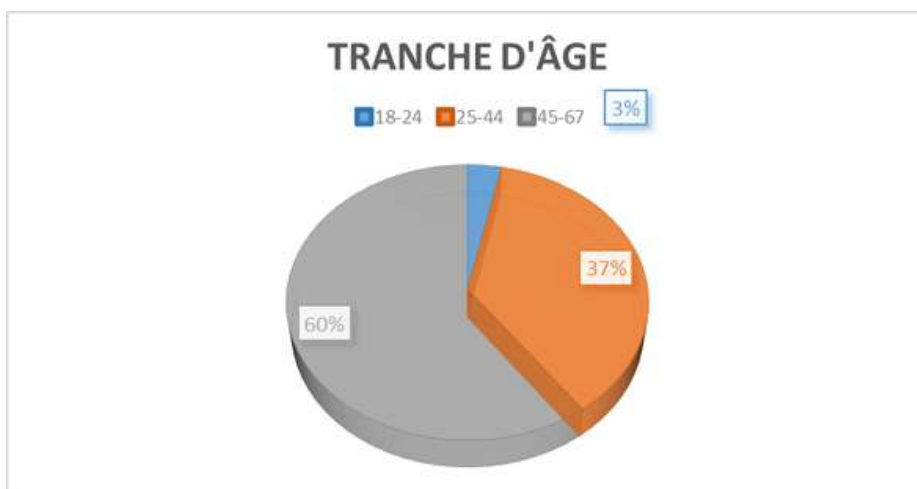
- Briser la solitude, créer des liens
- Développer sa créativité
- Acquérir de la confiance en soi
- Faire émerger ses compétences
- Partager ses savoirs
- Atteindre des objectifs fixés
- Concrétiser son projet d'avenir
- Aller vers un mieux-être
- Tremplin vers la formation ou l'emploi
- Accompagner la personne vers l'autonomie

Quelques chiffres

→ Les données statistiques montrent que parmi les 30 participants actifs au SIS, il y a une majorité de femmes, soit 18, contre 12 hommes.



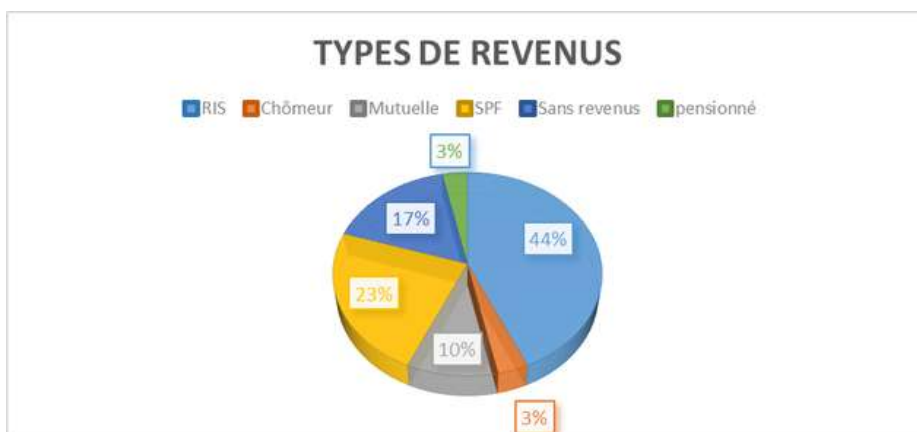
- La tranche d'âge la plus représentée est celle des « 45 et + », avec 18 personnes, suivie de celle des « 25-44 ans », avec 11 personnes, puis enfin celle des « 18-24 ans », avec 1 personne.



- Une forte majorité, soit 28 personnes sur les 30 actifs, possèdent la nationalité belge.



- La majorité des participants bénéficient du Revenu d'Intégration Sociale (13). Viennent ensuite ceux percevant une aide du SPF (7), puis les personnes ne disposant d'aucun revenu (5). On compte également des participants affiliés à la mutuelle (3), ainsi qu'une personne au chômage et une personne pensionnée.



L'atelier création

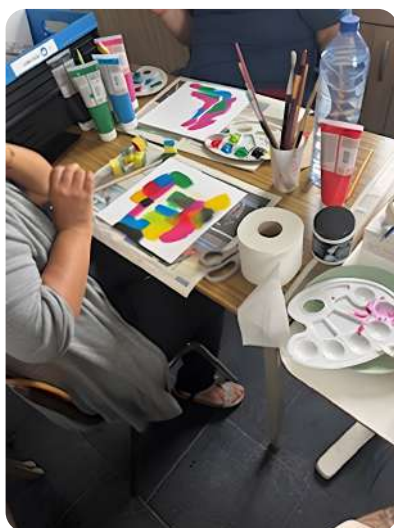
Les ateliers ont lieu chaque lundi de 9h00 à 12h00, dans nos locaux situés à Jumet.

Ils permettent aux participants de mobiliser et de développer leurs compétences à travers la réalisation de diverses créations, tout en stimulant leur créativité et leur imagination.

L'atelier se déroule dans un cadre structuré, bienveillant et adapté, favorisant l'expression personnelle et le développement des capacités de chacun.

Les activités proposées contribuent au bien-être des participants, tant sur le plan psychique que physique, et renforcent le sentiment d'appartenance au groupe ainsi que la valorisation de soi.

L'atelier création vise notamment des objectifs tels que la resocialisation par l'intégration au groupe, le développement de la capacité de concentration, la gestion des émotions, l'apprentissage de la patience et l'acquisition de nouvelles compétences.



Chaque dernier vendredi du mois, de 9h à 11h30, une collaboration est organisée avec le Resto du Cœur. Des ateliers créatifs sont proposés dans leurs locaux afin d'offrir à leur public des activités favorisant le développement de la créativité et de l'imagination.

Cette collaboration permet également au groupe SIS de rencontrer de nouvelles personnes et de renforcer les liens sociaux. Elle offre surtout au public du Resto du Cœur un premier contact avec la responsable du SIS, facilitant ainsi l'approche de personnes qui rencontrent parfois des difficultés à franchir les portes des institutions. Ce premier lien favorise ensuite leur inscription au SIS et leur permet de bénéficier d'un accompagnement et d'ateliers sur le plus long terme.



L'atelier cuisine

L'atelier cuisine se déroule les mardis de 9h00 à 14h00 dans nos locaux situés à Jumet.

L'un des principaux objectifs de cet atelier est de permettre aux participants d'apprendre à cuisiner de manière saine et économique. Pour cela, nous privilégions les produits frais provenant de notre jardin à Jumet.

La participation active des membres du SIS est également encouragée : chacun peut proposer des idées de recettes qu'il inscrit dans une boîte à idées, et tous contribuent collectivement à la réalisation des plats.

Cet atelier permet de découvrir de nouvelles saveurs, de diversifier ses connaissances culinaires et d'apprendre de nouvelles techniques et astuces. Il constitue également un moyen privilégié de renforcer la cohésion de groupe, valeur centrale du service.

Au-delà de l'aspect pédagogique, l'atelier vise à favoriser l'émancipation des participants à travers un processus d'insertion, à rompre l'isolement social et à offrir un cadre sain et convivial, où le partage, le savoir-être et le savoir-faire sont encouragés.



L'atelier bien-être

L'atelier bien-être se déroule les jeudis de 9h00 à 12h00 dans nos locaux situés à Jumet.

Il offre aux participants un espace pour s'intégrer au groupe, se détendre et échanger autour de différentes thématiques qui les concernent directement ou indirectement. Ces moments permettent de prendre du temps pour soi, de s'écouter et de se déconnecter de la vie quotidienne, offrant ainsi un véritable instant de respiration et de bien-être.

L'atelier favorise également le partage de connaissances et d'expériences entre les participants, dans un cadre convivial et respectueux, où chacun peut se sentir écouté et valorisé.



L'atelier pâtisserie

L'atelier pâtisserie se déroule les jeudis après-midi, de 13h00 à 16h00, dans nos locaux situés à Jumet.

Il permet aux participants de développer leur dextérité tout en travaillant en groupe et en partageant leurs expériences. Cet atelier offre également l'occasion de découvrir de nouvelles recettes, adaptées à leurs envies, et de les réaliser collectivement dans un moment convivial qui renforce les liens entre les participants.

Chacun peut proposer des recettes à réaliser pendant l'atelier. Les participants pourront ensuite les reproduire chez eux grâce aux techniques et astuces apprises.

Ces moments partagés sont bénéfiques sur le plan social et émotionnel : ils favorisent les échanges, la communication et la création de liens, tout en offrant un temps de détente et de plaisir. La préparation de mets sucrés contribue à la cohésion de groupe, réduit le stress et procure la satisfaction d'offrir ou de partager avec les autres.



L'atelier jardin

Les ateliers de jardinage se sont tenus de façon régulière chaque mercredi et vendredi, de 9h00 à 16h00, sur le site du Prieuré, au Jardin de la Résistance, un espace affilié au Réseau Jaquady.

Implanté dans un cadre verdoyant, le Jardin de la Résistance offre un environnement particulièrement propice à l'accueil des participants, appelés « les jardiniers ». Cet espace naturel favorise la détente, le ressourcement et le bien-être, tout en permettant la mise en place d'activités de jardinage structurées et adaptées aux besoins du groupe.



Les ateliers ont pour objectif de permettre aux participants d'acquérir, de renforcer et de développer des compétences techniques en jardinage, telles que la préparation du sol, les semis, l'entretien des cultures ou encore le respect des cycles naturels. Ils s'inscrivent également dans une démarche pédagogique visant à encourager l'autonomie, la responsabilisation et la valorisation des savoir-faire de chacun.



Lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas le travail en extérieur, l'animateur jardin adapte les activités en proposant des animations pédagogiques en intérieur. Celles-ci reposent sur l'utilisation de fiches techniques destinées à soutenir l'apprentissage, notamment en matière de taille des arbres, de reconnaissance des plantes et d'identification des ravageurs et des maladies. Ces temps d'échange garantissent la continuité des apprentissages tout en maintenant une dynamique collective.

Enfin, les ateliers favorisent les échanges, la coopération et l'entraide entre les participants, contribuant ainsi à une dynamique de groupe positive. Chacun est invité à évoluer à son rythme, dans un climat de respect, de bienveillance et de non-jugement, offrant un cadre sécurisant et inclusif. Cette approche participe au renforcement du lien social, à l'engagement actif des participants et à la promotion du vivre-ensemble.

Plan du jardin



Sortie culturelle

Cette année, le groupe du service d'insertion sociale a participé à sa sortie culturelle annuelle au Parc Mini Europe.

Les objectifs de cette sortie étaient multiples :

- Découvrir et s'ouvrir à la culture européenne à travers la visite des maquettes des principaux monuments des pays de l'Union européenne ;
- Renforcer la cohésion de groupe en partageant un moment convivial en dehors des locaux du service ;
- Favoriser l'échange et la socialisation entre les participants, en permettant de créer de nouvelles interactions dans un cadre ludique et éducatif ;
- Stimuler la curiosité et l'apprentissage par la découverte de nouvelles informations historiques, géographiques et culturelles ;
- Offrir un temps de détente et de bien-être, permettant aux participants de se ressourcer tout en vivant une expérience collective enrichissante.

Cette sortie illustre pleinement la volonté du service d'allier apprentissage, socialisation et bien-être, dans un cadre accessible et stimulant pour tous les participants.



Autres activités

Quelques autres activités ont également été organisées :

- Participation à la fête des voisins de Gilly
- Soirée du SIS (Barbecue)
- Noël du SIS (restaurant)
- Participation à la journée Younited Women Day

Les évaluations

Au sein du service d'insertion sociale, des évaluations sont effectuées tout au long de l'année.

Il existe deux sortes d'évaluations :

- Évaluations individuelles

Les évaluations individuelles ont lieu tous les un mois et demi à deux mois et réunissent le participant, l'animateur et le travailleur social. Elles permettent de recueillir le ressenti de la personne, de comprendre sa perception de son évolution et de définir les objectifs sur lesquels elle souhaite travailler. Un bilan global du parcours d'insertion est également réalisé à cette occasion.

- Évaluations collectives

Tous les trois mois, des évaluations collectives sont organisées au sein des ateliers, en présence des participants, de l'animateur et du travailleur social concerné. Elles ont pour but de faire le point sur le déroulement des activités, d'identifier les réussites et d'envisager d'éventuelles pistes d'amélioration ou d'adaptation.

Les formations

- Apprivoiser et dépasser les conflits
- Comprendre et gérer les dépendances (alcool, jeux, cannabis, réseaux sociaux, etc.)
- Manipulation et perversion narcissique : les distinguer, se protéger et agir
- Osez prendre la parole en public

Les perspectives

- Créer de nouveaux partenaires et collaborations pour diversifier davantage les ateliers
- Réaliser le projet « improvisation » au sein de l'atelier bien-être
- Suivre des formations pour pouvoir se perfectionner
- Organiser plus de sorties culturelles à la demande des bénéficiaires

6. Le Service d'Association de Promotion du Logement (APL)

Reconnue comme Association de Promotion du Logement depuis 2005, Solidarités Nouvelles développe ses actions autour de trois missions principales :

- La mise à disposition de logements pour des ménages en situation de précarité ;
- L'information, l'orientation et l'accompagnement des habitants ;
- La mise en œuvre de projets à caractère expérimental.

En 2025, notre APL bénéficie d'un subside couvrant l'accompagnement de 55 ménages ainsi que 110 heures d'information et de formation. Ces heures comprennent les permanences logement, les permanences téléphoniques et les actions de formation.

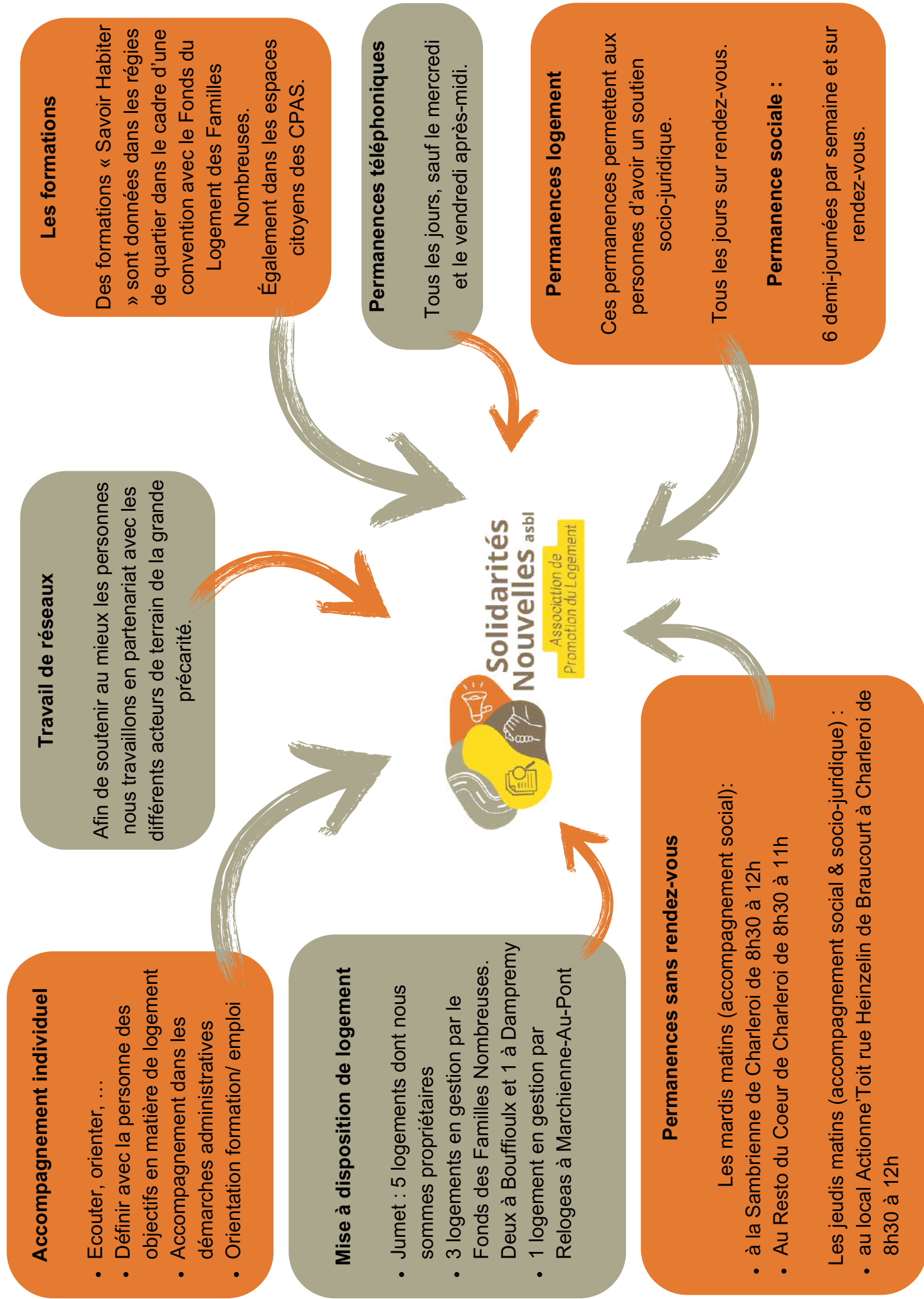
Notre public cible est constitué de personnes mal logées ou sans logement. Notre objectif est de créer un cadre favorable à la reconstruction et à la réinsertion, en soutenant l'émergence de projets de vie réalistes et durables. Pour cela, nous collaborons étroitement avec le réseau associatif carolo afin d'identifier les solutions les plus adaptées aux situations rencontrées.

Nous mettons actuellement 9 logements à disposition de personnes particulièrement fragilisées par un parcours marqué par la rue, une expulsion ou une perte de logement.

Un bail de 6 mois est conclu, avec possibilités de renouveler deux fois. Durant cette période, un accompagnement social individualisé est proposé. En concertation avec la personne, des objectifs sont définis dans différents domaines : administratif, financier, familial, santé, etc.

Par ailleurs, notre service organise des permanences d'accueil offrant des conseils juridiques en matière de logement. Une permanence téléphonique est également assurée pour les personnes ne pouvant se déplacer, notre action couvrant l'ensemble de la Wallonie.

Enfin, en partenariat avec le Fonds du Logement, nous proposons des formations liées à l'habitat au sein des régies de quartier et des CPAS.



Les suivis conventionnés

L'APL a accompagné 43 ménages

- 10 conventions sont des ménages accompagnés dans le cadre de mise en location de nos logements ;
- 1 convention est un ménage dont le logement est pris en gestion par notre association (mise à disposition du FLW) ;
- 1 convention est un ménage accompagné dont le logement est pris en gestion par notre association (mis à disposition par Relogeas) ;
- 3 conventions sont des ménages accompagnés dont le logement a été trouvé par le capteur logement du Relais Social via son réseau ;
- 4 conventions sont des ménages accompagnés sans logement ;
- 3 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement AIS ;
- 6 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement Sambrienne, Logis Châtelettain et Centr'Habitat ;
- 15 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement privé ;
- En plus de ces 4 ménages conventionnés, nous avons 1 ménage qui est dans un logement supervisé.

De ces 43 conventions, 27 se sont clôturées

- 15 conventions se sont terminées car les personnes ne souhaitent plus continuer leur suivi et/ou plus de nouvelles ;
- 11 conventions ont pris fin car les bénéficiaires ne souhaitent plus les renouveler, les objectifs étant atteints ;
- 1 convention s'est terminée car la personne est partie vivre à l'étranger.

En 2025, notre APL a suivi 43 ménages accompagnés. Dans ces ménages, nous trouvons des familles et des personnes isolées.

La prise en charge consiste en un accompagnement social individuel dont les objectifs sont définis ensemble. Notre objectif est de développer un réseau autour des personnes accompagnées. Les démarches que nous effectuons avec elles sont notamment la recherche d'un logement, la remise en ordre au niveau administratif (carte d'identité, ...), l'obtention d'un revenu CPAS, l'accompagnement des familles au SAJ/SPJ, au service de médiation de dettes, ... Afin de trouver des solutions les mieux adaptées à notre public, nous travaillons en partenariat et réseau en allant à la rencontre d'acteurs de terrain.

Les réunions du pôle APL se déroulent une fois par mois. Ces réunions nous permettent de faire le tour des suivis et d'échanger sur des situations qui sont parfois difficiles à vivre. Régulièrement, nous réalisons des entretiens d'évaluation (avec les personnes), nous avons à disposition une série de documents (fiche signalétique, suivi individuel, rapport de sortie, grille d'évaluation, ...) qui nous permettent de maintenir les dossiers à jour. Notre objectif étant de construire et de mettre en œuvre des outils adaptés et durables d'accompagnement.

Dans la mesure du possible, nous essayons d'intégrer nos locataires aux activités proposées par l'ASBL via le service d'insertion sociale (SIS), le DAL, les Ateliers d'écriture ou toute autre activité organisée soit par notre ASBL soit par le réseau. Une fois par mois a lieu une réunion locataire, c'est un moment convivial où nous pouvons faire le point sur le vivre ensemble.

En 2024	En 2025
41 dossiers	43 dossiers
21 sont toujours en cours	16 sont toujours en cours
12 sont en logements privés	15 sont en logements privés
2 ne souhaitent plus continuer	14 ne souhaitent plus continuer
16 sont des hommes isolés	10 sont des hommes isolés
8 sont des femmes isolées	7 sont des femmes isolées
2 sont des familles avec enfants	3 sont des familles avec enfants
2 sont des couples	1 est un couple
1 est un homme monoparental	1 est un homme monoparental
12 sont des femmes monoparentales	14 sont des femmes monoparentales

Nous observons donc :

- Le nombre de signatures de conventions en 2025 est quasiment identique à l'année 2024 ;
- Diminution du nombre de dossiers en cours car les objectifs fixés ont été atteints ;
- Diminution du nombre d'hommes isolés ;
- Légère augmentation du nombre de femmes isolées ;
- Légère augmentation du nombre de dossiers de familles monoparental(es).

Les suivis non-conventionnés

Les suivis des ménages hors conventions proviennent principalement des permanences physiques, téléphoniques. Dans le cadre de ces dossiers, les démarches sont le plus souvent une recherche logement dont la constitution des dossiers d'inscription pour une AIS et une SLSP ainsi que la recherche d'autres pistes disponibles.

Tour des bâtiments

- Mandat de gestion via le Fonds du Logement et des familles nombreuses de 2 appartements deux chambres à Bouffioulx ;
- Mandat de gestion via le Fonds du Logement et des familles nombreuses d'une maison 4 chambres à Dampremy ;
- Mandat de gestion via l'ASBL Relogeas d'une maison 2 chambres à Marchienne-au-Pont ;
- Propriété de l'ASBL Solidarités Nouvelles à Charleroi, la Maison Trigalet. En 2025, les travaux sont toujours en cours et nous avons rencontré des complications, ce qui a engendré un retard de chantier. L'inauguration du bâtiment aura lieu le premier semestre 2026. Le projet pédagogique sera articulé autour d'un projet d'hébergement de femmes seules et / ou enceintes ;
- Propriété de l'ASBL Solidarités Nouvelles à la Place du Prieuré composé comme suit :
 - 1 appartement 2 chambres ;
 - 2 appartements 1 chambre ;
 - 1 maison 2 chambres.

Les réunions locataires

En 2025, l'objectif mis en place était de relancer les réunions de locataires et de les installer durablement afin de renforcer la participation et l'implication de chacun dans la vie du bâtiment.

Ces rencontres permettent de créer du lien, de rompre l'isolement et de favoriser l'entraide entre voisins. Elles donnent aussi la possibilité aux locataires de s'exprimer, de proposer des idées et de participer aux décisions et projets qui concernent leur cadre de vie. Elles concernent uniquement les locataires des logements du Prieuré à Jumet.



Chacun peut contribuer à l'ordre du jour et prendre part activement aux échanges. Ces moments se veulent conviviaux, participatifs et centrés sur le pouvoir d'agir des habitants.

Organisées tous les trimestres, les réunions sont également l'occasion de présenter les nouveaux locataires et de faciliter leur intégration dans le bâtiment. Elles permettent aussi de faire connaître les activités proposées par l'ASBL, qui visent à rompre l'isolement, développer l'autonomie, renforcer l'estime de soi et encourager chacun à faire valoir son droit au logement.

Les projets 2025

L'arrivée de l'intervenante psychosociale a fait évoluer l'accompagnement des bénéficiaires en y intégrant une dimension essentielle : le soutien psychologique et émotionnel. Elle aide chacun à mieux comprendre et gérer le stress, l'anxiété, l'isolement ou les tensions dans les relations familiales et sociales. Elle guide également dans les démarches quotidiennes parfois complexes, en proposant des pistes de solutions pour surmonter les obstacles et renforcer l'autonomie. En s'appuyant sur le suivi social déjà existant, elle complète et amplifie l'accompagnement, offrant une écoute attentive et des solutions adaptées, qui favorisent un mieux-être durable et une insertion sociale plus solide et sereine.

Nouvelles permanences :

- à la Maison de l'Adolescent
- au Resto du Cœur

Projet Maison Trigalet :

- Élaboration du ROI, de la convention d'occupation précaire ;
- Prise de contact et rencontre avec d'autres services de projet similaire ;
- Élaboration d'un questionnaire pour les futurs candidats locataires ;
- Suite et fin des travaux, achat et aménagement des meubles ainsi que la préparation de l'inauguration.

Les perspectives 2026

- Inauguration du projet Trigalet et mise en logement des locataires ;
- Continuer à se former ;
- Obtenir plus de logements en gestion.

Les activités extérieures

- GPL - mise au vert

Lors de cette journée, une présentation du GPL (Groupe Partenariat Logement) a permis de rappeler ses missions, ses objectifs et les enjeux liés à l'accès au logement sur le territoire. Les participants ont ensuite été répartis en quatre ateliers pratiques afin de travailler sur des pistes concrètes : les perspectives de logement pour les familles très nombreuses, les stratégies de captation de logements à Charleroi, le bail à rénovation (atelier animé par Locareno et Droits Quotidiens) ainsi que le bail glissant avec la présentation du projet mené par Habitat Service en partenariat avec la Maison Liégeoise dans le cadre de la Sambrienne.

Chaque groupe a réfléchi à des propositions concrètes et à des leviers d'action pour faire avancer les projets du Groupe Partenariat Logement et améliorer les réponses aux besoins en logement sur le territoire.

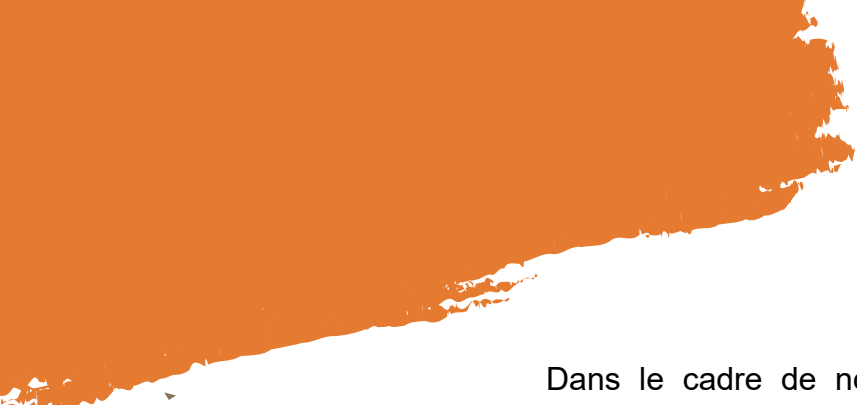
- Le Midi du Relais

Le Midi du Relais est un temps de rencontre organisé entre les différents partenaires actifs dans le secteur du logement.

Ce moment convivial a pour objectif de renforcer les liens entre professionnels, de favoriser la mise en réseau et de mieux se connaître afin de faciliter les collaborations futures. La rencontre s'est déroulée sous forme d'échanges informels et de jeux d'équipe, permettant de créer une dynamique participative, de partager les pratiques et de renforcer la cohésion entre les acteurs du territoire.

Les formations suivies par le personnel de l'APL

- **L'intervenant social face aux bénéficiaires en difficulté psychologique ou psychiatrique** – le CERSO
- **Il le fait exprès ou quoi ?** – le CERSO
- **Habitat collectif : de la vision partagée au modèle économique en passant par l'art du conflit** – le RAPeL
- **Les Balises de l'accompagnement** – le RAPeL
- **Formation alcool** - le Relais Social



Dans le cadre de notre mission, nous continuons à nous former pour permettre de mieux informer et orienter nos bénéficiaires.

De ce fait, nous participons à des rencontres et des formations informelles telles que :

- Rencontre partenariale
- Webinaire Fonds Social de l'eau
- Intervisioin « SPF Sécurité Social » pour les personnes handicapées
- Supervision pédagogique
- Colloque jeunes en errances

Les permanences



En 2025, afin de mieux répondre aux nombreuses sollicitations de notre public, nous assurons des permanences sociales six fois par semaine au sein de nos bureaux, à Gilly. Ces rencontres consistent en l'explication du service et de l'offre proposée, en l'orientation des personnes, en l'introduction de demandes d'inscription auprès des SLSP, de l'AIS ou de la Sambrienne, en l'aide à la recherche de logement via internet, en la recherche d'une maison d'accueil ou d'un logement de transit, ainsi qu'en la mise en place d'un suivi plus concret pouvant déboucher sur la signature d'une convention d'accompagnement.

Ces permanences se tiennent également sans rendez-vous : le mardi matin à la Sambrienne de Charleroi de 8h30 à 12h, le mardi matin au Resto du Cœur de 8h30 à 11h, le premier et le troisième mercredi du mois à la Mado de 13h à 16h, ainsi que le jeudi matin à la rue de Heinzelin de Braucourt de 8h30 à 12h.

Le suivi psychosocial : nouveauté 2025

Grâce au subside Maribel, nous avons eu l'opportunité d'accueillir une psychologue de formation au sein de notre APL. Le suivi psychologique s'inscrit en étroite collaboration avec les accompagnateurs sociaux et vient renforcer l'accompagnement global des ménages accompagnés. Les personnes rencontrées présentent fréquemment un épuisement important, des états dépressifs parfois associés à d'autres troubles psychiques et, dans certains cas, des conduites addictives souvent en lien avec un mal-être ancien et durable. Le travail avec les accompagnateurs sociaux permet de croiser les regards, d'ajuster les interventions et de tenir compte des ressources psychiques réelles des personnes accompagnées.

Le travail de rue constitue également un levier essentiel pour aller à la rencontre des personnes les plus éloignées de l'ASBL, créant un premier lien de confiance et facilitant ainsi une réintégration progressive dans les dispositifs d'accompagnement.

En complément des suivis individuels, des ateliers collectifs centrés sur la question du logement sont mis en place afin de favoriser la mobilisation, l'échange et la revalorisation des compétences.

Le travail en rue ... Aller vers, créer du lien et maintenir une présence sociale

Le travail de rue mené par Solidarités Nouvelles s'inscrit dans une logique d'« aller vers », au plus près des réalités vécues par les personnes en situation de grande précarité, de mal-logement ou d'errance sur le territoire de Charleroi. Cette présence de terrain constitue aujourd'hui une dimension essentielle du travail porté par le travailleur de l'APL, qui développe une approche à bas seuil centrée sur la rencontre, l'écoute et la création d'un lien de confiance durable.

Contrairement à des dispositifs davantage centrés sur l'accueil institutionnel, le travail de rue implique une mobilité constante et une adaptation permanente aux réalités du terrain. Le travailleur va à la rencontre des personnes là où elles vivent, circulent ou se regroupent : gares, centres commerciaux, squats, campements, parcs, halls d'immeubles, lieux de mendicité ou espaces publics du centre-ville carolo.



Les zonages réalisés tout au long de l'année ont principalement concerné plusieurs secteurs du centre de Charleroi et de sa périphérie immédiate : la Ville-Haute, la Ville-Basse, les alentours de la gare de Charleroi-Central, la place Verte, le quartier de la Digue, les quais, les abords de centres commerciaux, certains squats identifiés ainsi que différents lieux de rassemblement informels connus du public de rue.

Cette présence régulière permet d'assurer une veille sociale, d'identifier des situations de grande vulnérabilité et de maintenir le contact avec des personnes souvent éloignées des dispositifs classiques d'aide sociale.

Le travail de rue mené par Solidarités Nouvelles ne se limite pas à une intervention ponctuelle ou d'urgence. Il vise également un accompagnement progressif et respectueux du rythme des personnes. Les échanges en rue peuvent déboucher sur des orientations vers les services partenaires, des accompagnements administratifs, des démarches liées au logement, à la santé ou à l'accès aux droits, mais aussi simplement sur un maintien du lien social pour des personnes fortement désaffiliées.

Cette dynamique de terrain s'appuie sur un important travail partenarial. Le travailleur de rue collabore régulièrement avec différents acteurs du réseau social carolo : le Relais Social du Pays de Charleroi, les équipes du CPAS de Charleroi et de Mission Rue, les services de santé mentale, les dispositifs liés au Housing First, les accueils de jour, les structures d'aide alimentaire, ainsi que diverses associations actives auprès des publics précarisés.

Le travailleur participe également à des temps de concertation et de coordination permettant de croiser les regards, partager les constats de terrain et renforcer les complémentarités entre services. Cette mise en réseau est essentielle pour assurer une continuité dans l'accompagnement des personnes et développer une compréhension commune des enjeux liés à l'errance, au sans-abrisme et à l'exclusion sociale sur le territoire carolo.

Au-delà du travail d'accompagnement, les maraudes et présences en rue permettent également de répondre à des besoins matériels immédiats : distribution de sacs de couchage, couvertures, vêtements chauds, produits d'hygiène, tentes ou matériel de première nécessité selon les périodes de l'année et les besoins identifiés sur le terrain.

Le travail de rue porté par l'APL conserve ainsi une spécificité forte : celle d'un travail social de proximité, inscrit dans la durée, fondé sur la relation humaine et sur une connaissance fine des réalités de terrain à Charleroi. Par cette présence régulière dans l'espace public, Solidarités Nouvelles contribue à maintenir un filet social auprès de personnes souvent invisibilisées et éloignées des institutions.

Les ateliers de réflexion

Les ateliers de réflexion visent à offrir un espace d'échange collectif permettant aux participants de partager leurs questionnements et situations concrètes en lien avec le logement.

Ces moments sont conçus pour favoriser la réflexion collective et apporter un éclairage socio-juridique, notamment par la présentation des normes légales applicables aux problématiques abordées. L'animatrice socio-juridique y assure un rôle de transmission d'informations et de soutien à la compréhension des droits et devoirs liés au logement.

En 2025, ces ateliers n'ont toutefois pas pu être organisés en raison d'un nombre insuffisant de participants. Ce constat a conduit l'ASBL à repenser le dispositif afin de mieux l'adapter aux réalités du terrain et aux besoins du public cible.

Dans cette perspective, il est prévu qu'à partir de 2026, les ateliers de réflexion soient organisés en collaboration avec des structures partenaires. Ils se dérouleront directement au sein de ces organismes, dans une logique de renforcement du travail en réseau, afin de toucher un public plus large et de répondre de manière plus adéquate aux situations rencontrées par les personnes en difficulté de logement.

Les formations en régie de quartier

Au cours de l'année 2025, l'animatrice socio-juridique a dispensé cinq formations relatives au droit locatif au sein de différentes régies de quartier situées dans la région de Charleroi et ses environs (Régies de Manage, La Louvière, Gilly, Marchienne-au-Pont, Marcinelle, Jumet, Charleroi, Dampremy, Docherie et Lodelinsart).

Ces formations avaient pour objectif de renforcer les connaissances de base des participants en matière de droit au logement, un enjeu central dans la prévention des situations de perte de logement et de sans-abrisme. Ces formations abordaient plusieurs thématiques essentielles telles que les droits et obligations des locataires et des propriétaires, les éléments constitutifs du contrat de bail, les normes de salubrité, les procédures d'expulsion, les mécanismes de protection existants, etc.



Afin de favoriser l'implication active des participants et de faciliter l'appropriation du contenu, les formations ont été dispensées selon une approche interactive. Des outils pédagogiques, tels que des quizz, ont été utilisés pour encourager la participation et susciter les échanges.

À l'issue de chaque formation, un fascicule récapitulatif reprenant l'ensemble des informations abordées a été remis aux participants, leur permettant de disposer d'un support de référence utile dans leur parcours personnel.

Les rencontres et travail en réseau

Dans le cadre de ses missions, l'animatrice socio-juridique a également rencontré une AMO impliquée dans un projet de logement collectif destiné à des jeunes.

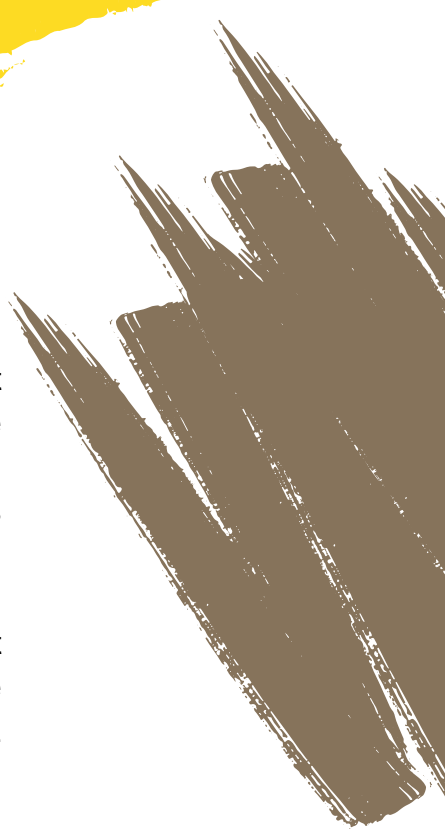
Cette rencontre avait pour objectif d'informer la structure partenaire et de répondre à ses questionnements juridiques relatifs à la mise en œuvre du projet, notamment en ce qui concerne les contrats de colocation, les conventions d'occupation précaire et les implications légales de ces dispositifs. Cet échange s'est révélé particulièrement enrichissant et a permis un partage de connaissances, d'informations et d'expériences entre professionnels du secteur social. Il illustre l'importance du travail en réseau dans la construction de réponses cohérentes et adaptées aux enjeux du logement.

Les permanences téléphoniques et rendez-vous individuels

Tout au long de l'année, le pôle juridique assure des permanences téléphoniques ainsi que des rendez-vous individuels, en complément des permanences sociales de l'ASBL.

La juriste est joignable par téléphone chaque jour et assure une première écoute ainsi qu'un premier niveau d'information concernant les questions juridiques liées au logement.

Dans de nombreux cas, un rendez-vous en présentiel est ensuite proposé afin de permettre une analyse plus approfondie des situations, notamment lorsque des démarches spécifiques sont nécessaires (analyse d'un contrat de bail, vérification de l'enregistrement du bail, calcul de l'indexation du loyer, etc.).



Lors des entretiens, l'animatrice socio-juridique informe, conseille et accompagne les bénéficiaires dans leurs démarches. Elle apporte également une aide à la rédaction de courriers, tels que des mises en demeure, dans une logique de soutien à l'autonomie et de défense des droits.

Comme les années précédentes, le public accompagné est majoritairement composé de locataires. Seule une minorité de propriétaires — une petite dizaine — a sollicité les services de l'ASBL en 2025.

La majorité des bénéficiaires proviennent de la région de Charleroi et de ses environs, tandis qu'une minorité est issue d'autres provinces, telles que Namur ou le Brabant wallon.

Les problématiques les plus fréquemment rencontrées concernent les travaux non réalisés par les propriétaires et les situations d'insalubrité, l'indexation illégale du loyer, la contestation du renon non valable, la récupération de la garantie locative ainsi que les difficultés liées au décompte des charges.

Au sein de ces problématiques, les situations liées à l'insalubrité figurent parmi les plus complexes à résoudre. La première étape consiste à adresser au propriétaire un courrier de mise en demeure l'enjoignant d'effectuer les travaux nécessaires. Toutefois, il apparaît que, dans la majorité des cas, ces courriers restent sans effet. Dès lors, les voies encore à la disposition du locataire sont limitées. Il peut, d'une part, introduire une procédure devant la justice de paix, une démarche qui requiert beaucoup de temps et d'énergie et nécessite généralement l'assistance d'un avocat. Il peut, d'autre part, demander une enquête de salubrité auprès de la commune, une procédure tout aussi lente et susceptible d'aboutir à une expulsion.

En conclusion, il n'existe aucun moyen efficace de contraindre le propriétaire à réaliser les travaux dans un délai raisonnable sans que cela ne porte préjudice au locataire, ce qui engendre une certaine frustration dans le chef de l'animatrice socio-juridique qui se retrouve démunie face à ces situations.



7. Les formations suivies par le personnel tout au long de l'année

La formation continue joue un rôle essentiel dans le développement professionnel du personnel. Dans un contexte en constante évolution, il est important de pouvoir actualiser ses connaissances, développer de nouvelles compétences et enrichir ses pratiques au quotidien. Cet engagement dans l'apprentissage permet non seulement d'améliorer la qualité du travail et des services proposés. Mais aussi de favoriser l'épanouissement et l'adaptation de chacun aux réalités du terrain.

- **Mettre ses limites peut parfois être très important, voire crucial** - FormAction
- **Financez vos projets** - Be Planet
- **Rédiger une politique de confidentialité : comment m'y prendre** - Fesefa
- **Le jeu au service de l'humain ou l'approche ludique en travail social** - Cerso
- **Il fait exprès ou quoi ?** - Cerso
- **Habitats collectifs : de la vision partagée au modèle économique en passant par l'art du conflit** - Habitat et Participation
- **5 réflexes pour vérifier une indexation de loyer en Wallonie** - Droit Quotidien
- **Colloc "Rencontres Jeunes en Errance"** - Les Céméa France et le Forum
- **Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat** - RAPeL
- **Les balises de l'accompagnement technique et éducatif en matière d'habitat** - RAPeL
- **Comment accueillir et soutenir les parents pour travailler ensemble ?** - FormAction
- **De l'agressivité à l'assertivité pour éviter les conflits** - FormAction
- **Motivé par son travail, épanoui dans son équipe ? Un bien-être à portée de main** - FormAction
- **Les balises de l'accompagnement social en matière d'habitat** - RAPeL
- **Osez prendre la parole en public** - FormAction
- **Apprivoiser et dépasser les conflits** - FormAction
- **Manipulations et perversion narcissique** - FormAction
- **Comprendre et gérer les dépendances** - FormAction
- **Comptabilité des ASBL - avancée** - Fonds du Logement de Wallonie
- **Formation E-Facturation** - MPA

8. Quelques réalisations communicationnelles de 2025

Affiches pour des événements en Éducation Permanente



PRÉSENTATION

AGIR ENSEMBLE!

DROIT AU LOGEMENT

CAHIER DE REVENDICATION DU DAL LE 28.05.25

À LA MPA ROUTE DE MONS 80, 6030 MARCHIENNE-AU-PONT

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

AU SECRETARIAT@SOLIDARITESNOUVELLES.ORG OU AU 071/30.36.77

DE 10H00 À 12H30 : ANIMATION SUR LE LOGEMENT
DE 12H30 À 13H30 : LUNCH
DE 13H30 À 15H30 : PRÉSENTATION DU CAHIER DE REVENDICATION
15H30 : MOMENT CONVIVIAL

Solidarités Nouvelles asbl - Association Sans But Lucratif
Rue du Saint-Couplet 9 à 4000 Oisy - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org
ASBL reconnue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne - Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - 0014184640 - Charleroi
Editeur responsable : Michel Coppenhagen du Saint-Couplet 9 à 4000 Oisy



JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

"LA RUE COMME MAISON"

Le lundi 6 octobre 2025 de 10h à 15h

A la rue Gustave Nalinne, 6000 Charleroi

Animations - Distribution de soupe

Infos : secretariat@solidaritesnouvelles.org - 071/30.36.77

Affiches explicatives du service APL



NOTRE SERVICE APL Association de Promotion du Logement



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
AIDE ET CONSEILS SOCIO-JURIDIQUES
ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL



SUR RENDEZ-VOUS

📍 Rue du Sart-Culpart 9, 6060 Gilly

☎ Prise de rendez-vous au **071/30.36.77**

Les lundis, mardis et jeudis : de 8h à 12h et de 13h à 16h

Les mercredis et vendredis : de 8h à 12h

SANS RENDEZ-VOUS

Mardi	Jeudi
Permanence d'accompagnement social 📍 A la Sambrienne de 8h30 à 12h00 Bd Jacques Bertrand 48, 6000 Charleroi 0471/70.48.66 📍 Au Resto du Cœur de 8h30 à 11h00 Place Elie Delferrière, 6/7 6000 Charleroi 0472/71.57.18	Permanence d'accompagnement social & socio-juridique 📍 Au local ActionneToit de 8h30 à 12h00 Rue de Heinzelin de Braucourt 3, 6000 Charleroi 0471/11.40.35 0471/70.44.67

secretariat@solidaritesnouvelles.org - www.solidaritesnouvelles.org

Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif -
Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly - 071/30.36.77 - secretariat@solidaritesnouvelles.org
ASBL soutenue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
la Région wallonne - Association de Promotion du Logement
agréée par le Gouvernement wallon - RPA Hainaut Division Charleroi
Editeur responsable : Michel Colon-Rue du Sart-Culpart 9 à 6060 Gilly





**Solidarités
Nouvelles** asbl
association d'entraide humaine

*Permanences d'aide à la recherche logement
sans rendez-vous*

LES MARDIS

À la Sambrienne
Bd Jacques Bertand 48,
6000 Charleroi
DE 09H30 À 12H00

LES JEUDIS

Rue Heinzelin de
Braucourt 3,
8000 Charleroi
DE 09H30 À 12H00



AVIS RECHERCHE
LOGEMENT



BÉNÉVOLES
RECRUTÉS



ÉCOUTE



GEAR RECHERCHE
FORMATION EMPLOI



ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL

Contact et info :
071/30.35.77

secretariat@solidaritesnouvelles.org - www.solidaritesnouvelles.org



Solidarités Nouvelles asbl - Association d'entraide humaine
Avenue des Capucins 10 - 1050 Brussels - Belgium
Rue Heinzelin de Braucourt 3 - 8000 Charleroi - Belgium
Rue de la Liberté 10 - 1050 Brussels - Belgium
Téléphone : 071/30.35.77 - 021/20.48.48 - 021/20.48.49 - 021/20.48.50





**Solidarités
Nouvelles** asbl
association d'entraide humaine

*Permanences socio-juridique
sans rendez-vous*

Tous les jeudis
Rue Heinzelin de Braucourt 3, 6000 Charleroi
DE 09H30 À 12H00

**Informations et conseils sur le logement,
les droits et les devoirs locataires / propriétaires**







Contact et info :
071/30.35.77

secretariat@solidaritesnouvelles.org - www.solidaritesnouvelles.org



Solidarités Nouvelles asbl - Association d'entraide humaine
Avenue des Capucins 10 - 1050 Brussels - Belgium
Rue Heinzelin de Braucourt 3 - 8000 Charleroi - Belgium
Rue de la Liberté 10 - 1050 Brussels - Belgium
Téléphone : 071/30.35.77 - 021/20.48.48 - 021/20.48.49 - 021/20.48.50



Avec le soutien et la collaboration de :



Caritas



Travail Social de Rue

Éducation Permanente



Solidarités Nouvelles A.S.B.L.

**Association de
Promotion du
Logement**

**Service d'Insertion
Sociale**





MERCI !



**Solidarités
Nouvelles** asbl